

Aide à la production de logements sociaux

La Roche-sur-Yon Agglomération

Amélie MITRI

Service Habitat et Hébergement
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place du Théâtre – BP 829
85 021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tel : 02 72 78 10 94
amelie.mitri@larochesuryon.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Accroître l'offre de logements locatifs publics (PLUS, PLAI) pour les personnes à revenus modestes.
- Inciter les bailleurs publics à construire des logements performants au plan énergétique afin de limiter les charges des locataires.
- Aider les communes à mettre à disposition du foncier à prix raisonnable pour produire des logements sociaux.
- Favoriser les opérations de démolition/reconstruction.
- Améliorer l'équilibre financier de ce type d'opération.

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

La Roche-sur-Yon Agglomération

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes HLM, associations.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGES

Enveloppe annuelle : 700 000 €

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat, communes, organismes HLM et associations.

AIDES AU PARC PUBLIC A LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION SUIVANT PLH 2023-2028 :

	Développement de l'offre locative sociale			Amélioration du parc social		
	Offre nouvelle en extension ou transformation d'usage sans acquisition	Offre nouvelle en sobriété foncière		Rénovation énergétique en BBC	Rénovation énergétique pour atteindre une étiquette C minimum	
Logement en PLAI Adapté	6 000 €	10 000 €	par logement	20 000 €	10 000 €	par logement
Logement en PLAI C, PLAI R	4 000 €	8 000 €	par logement	20 000 €	10 000 €	par logement
Logement en PLUS		6 000 €	par tranche de 3 logements	20 000 €	10 000 €	par logement
Prime T1/T2 (hors structure et BRS)	1 000 €		par logement			
BRS	2 000 €		par logement			

Les montants des subventions par opération sont –plafonnés de la façon suivante :

- pour l'offre nouvelle :
 - ✓ Opération ≤ à 10 logements : 150 000 €/opération ;
 - ✓ Opération entre 11 et 20 logements : 220 000 €/opération
 - ✓ Opération ≥ à 21 logements : 270 000 €/opération.

- pour la rénovation énergétique : 100 000 € par opération



ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2024 : 700 000 € d'aides propres La Roche-sur-Yon Agglomération.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Budget 2023 : Total de 126 logements PLUS et PLAI agréés.

Montants financiers engagés : 394 500 € Crédits propres La Roche-sur-Yon Agglomération + 690 506 € Crédits Etat délégués.

